

II. — RÉOLUTION²

S-12/1. Pouvoirs des représentants à la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs³.

*29^e séance plénière
10 juillet 1982*

² La résolution a été adoptée sans renvoi à une grande commission, l'Assemblée générale ne s'étant réunie qu'en séance plénière conformément à l'article 63 de son règlement intérieur.

³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, douzième session extraordinaire, Annexes*, point 3 de l'ordre du jour, document A/S-12/28.